

N° d'ordre : 32

N° délibération : 2019.1004.SP

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur :

033-200053759-20190624-lmc100000363636-DE

Envoi Préfecture : 08/07/2019 Retour Préfecture : 08/07/2019

CONSEIL RÉGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE

Séance Plénière du lundi 24 juin 2019

Coopération Internationale : Communication relative à la mise en œuvre des recommandations des évaluations des actions de coopération avec la Province du Hubei en Chine, avec la Région du Plateau Central au Burkina Faso et avec la Région Itasy à Madagascar

Synthèse

Le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine a souhaité évaluer l'ensemble de ses programmes de coopération décentralisé en Europe et à l'international, afin d'améliorer leur gouvernance et leurs résultats.

Les trois évaluations présentées lors de cette séance plénière concernent les partenariats de la Région avec : la Province du Hubei (Chine), la Région d'Itasy (Madagascar) et la Région du Plateau Central (Burkina-Faso). S'agissant de la Chine, l'évaluation intéresse également les échanges économiques conduits par la région Nouvelle Aquitaine avec le reste du pays. Ces travaux ont été réalisés par des prestataires externes en lien avec les services, à partir d'une même méthode de cadrage de l'évaluation.

Le contexte, les objectifs, les conclusions et les recommandations de ces évaluations sont décrits dans les synthèses des rapports finaux placées en annexe de la délibération.

Incidence Financière Régionale

Néant

Autres Partenaires mobilisés

Régions partenaires concernées par les trois accords de coopération décentralisée (Province du Hubei, Région d'Itasy, Région du Plateau Central) ainsi que l'ensemble des opérateurs intervenant dans le cadre de ces trois coopérations.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20190624-lmc1000003636-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 08/07/2019
Retour Préfecture : 08/07/2019

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL REGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE

SEANCE PLENIERE DU LUNDI 24 JUIN 2019

N° délibération : 2019.1004.SP

N° Ordre : 32

Réf. Interne : 336886

C - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
C10 - EUROPE ET INTERNATIONAL

310B - Développer l'internationalisation des territoires et contribuer à l'affirmation de la francophonie

OBJET : Coopération Internationale : Communication relative à la mise en œuvre des recommandations des évaluations des actions de coopération avec la Province du Hubei en Chine, avec la Région du Plateau Central au Burkina Faso et avec la Région Itasy à Madagascar

Vu la loi Notre, loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1115-1, L.4231.1 et 4231.3,

Vu la délibération portant sur la feuille de route « Actions extérieures de la Région Nouvelle-Aquitaine » 2019-2021" adoptée en Séance plénière du Conseil régional d'Aquitaine le 24 juin 2019-n°2019-;

Vu l'avis de la Commission n° 5 Aménagement du territoire, Santé, Coopération interrégionale, Actions européennes et internationales, Tourisme,

Dès 2016, la Région a affiché son ambition en matière d'évaluation des politiques publiques en mettant en place un dispositif régional spécifique. Ce dispositif est fondé sur la Commission d'Evaluation des Politiques Publiques (CEPP) composée d'un Président, d'élus de chacun des groupes politiques, de membres du CESER Nouvelle-Aquitaine et d'un expert, ainsi que sur un réseau de correspondant-e-s Evaluation dans les pôles, coordonné par l'Inspection Générale des Services.

La CEPP est chargée de :

- Développer la culture de l'évaluation ;
- Renforcer l'expertise et le cadre méthodologique ;
- Assurer la cohérence de la démarche globale ;
- Développer la transparence démocratique.

Cette dynamique d'évaluation impulsée par la CEPP a vocation à éclairer la réflexion collective et la décision politique ainsi qu'à rendre compte aux Néo-Aquitains des résultats obtenus par les politiques régionales mises en œuvre sur leur territoire. C'est pourquoi, elle élabore un programme pluriannuel d'évaluations, validé par le président de Région auquel est adossé un programme de présentation des résultats et recommandations des évaluations en séance plénière. Ce programme comprend deux types d'évaluations :

- Les évaluations portées par la CEPP et à l'IGS dites évaluations transversales (plusieurs dispositifs et actions associant différents pôles de la Région) et stratégiques (portant sur un pôle mais prioritaires au niveau politique)
- Les évaluations portées par les services dites évaluations opérationnelles (un dispositif ou une action propre à un pôle).

C'est dans le cadre de ce programme régional d'évaluation que s'inscrivent les 3 évaluations opérationnelles présentées ci-après. Elles portent toutes sur des programmes de coopération décentralisée de la Région :

- **une évaluation des actions de coopération décentralisée avec la province du Hubei et des échanges économiques conduits avec le reste de la Chine (sur la période 2011-2016)** qui interroge la coordination et le pilotage du programme entre plusieurs directions du conseil régional (direction agriculture, direction export, direction de la coopération) ainsi que la cohérence des actions de coopération
- **une évaluation du programme de coopération décentralisée entre la Région Nouvelle-Aquitaine et la Région du Plateau Central au Burkina Faso (programme 2016-2018)** qui ausculte la gouvernance du partenariat et du programme ainsi que l'efficacité des actions de coopération, dans le cadre d'un conventionnement triennal avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- **une évaluation du programme de coopération décentralisée entre la Région Nouvelle-Aquitaine et la Région Itasy à Madagascar (sur la période 2007-2018)**, qui apprécie la gouvernance du partenariat et le pilotage du programme, ainsi que la pertinence des actions.

Le Conseil régional souhaite évaluer dans les années à venir l'ensemble de ces programmes de coopération en Europe et à l'international, afin d'améliorer leur gouvernance et leurs résultats.

Les 3 évaluations présentées ont été menées par le prestataire en lien avec les services, selon la même méthode : un cadrage de l'évaluation suivi d'une collecte* d'informations qui peut prendre plusieurs formes (documentation, entretiens, ateliers collectifs,...), une analyse et une formulation de recommandations avant la restitution devant les services et les élus concernés.

*En Nouvelle-Aquitaine et sur le territoire partenaire

Le contexte, les objectifs, les conclusions et les recommandations de ces évaluations sont décrits dans les synthèses des rapports finaux d'évaluation placées en annexe.

Les actions mises en œuvre par le conseil régional et ses partenaires suite aux recommandations opérationnelles de l'évaluation sont les suivantes :

1) Actions suite aux recommandations de l'évaluation des actions de coopération avec la Chine

		Recommandations	Actions
GOUVERNANCE PARTENARIAT		Afin de renforcer la présence en Chine, réseau de partenaires identifiés en amont, constitués potentiellement par les différents relais que détiennent les partenaires du territoire néo-aquitain. Réseau modulable selon les secteurs d'action, et qui garantit un portage plus important sur l'ensemble du territoire chinois.	Réflexion sur la manière d'établir une meilleure coordination en Chine de l'ensemble des actions de coopération.
		Représentation de la Région Nouvelle-Aquitaine (<i>accueillie par le consulat</i>) et soutenant les actions du domaine économique et des autres domaines.	<u>Année 2020</u>
STRATEGIE	PROGRAMME	Identification des dispositifs et des initiatives existantes sur le territoire. Identification de nouveaux domaines potentiellement attractifs pour les partenaires chinois.	Recrutement d'un chargé de mission coopération Chine au sein de la direction de la coopération (pôle Europe et international du conseil régional) dont la fiche de poste comprend ces différentes actions. <u>Recrutement effectué le 01/06/2019</u>
		Communication sur les actions menées en région en direction de la Chine et sur les potentiels de développement.	
		Aide à l'implantation réciproque (stratégie d'accueil des investisseurs chinois, accompagnement des entreprises néo-aquitaines en Chine).	
	PROJETS	Mise en relation des porteurs néo-aquitains d'initiatives vers la Chine, dans une perspective de meilleure connaissance mutuelle, de mise en cohérence des actions et de recherche de synergie (partage des réseaux entre autres).	
		Apport d'un soutien à ces initiatives, en portant leur projet lors des délégations, en proposant des mutualisations entre acteurs, voire en proposant un soutien financier à la mobilité.	
		Ciblage de projets structurants impliquant plusieurs acteurs et pouvant apporter une synergie entre différents domaines (cf. exemple du projet Ehpad vert).	

2) Actions suite aux recommandations de l'évaluation des actions de coopération décentralisée avec la Région du Plateau Central au Burkina Faso

		Recommandations	Actions
	MODES D'INTERVENTION ET D'ACCOMPAGNEMENT	Recourir principalement à des outils de contractualisation mobilisant des partenaires détenant une expertise technique pour accompagner des projets à même de générer des impacts structurants sur le territoire Envisager de nouveaux canaux de mobilisation des acteurs si la Région Nouvelle-Aquitaine souhaite étendre la localisation de ces partenaires (en dehors du territoire de l'ex Limousin).	Principe de mobiliser des partenaires néo-aquitains détenant une expertise technique retenu dans le nouvel accord-cadre 2019-2021 présenté en séance plénière le 24 juin 2019. A noter : le renouvellement des partenaires (jusqu'à présent principalement localisés dans l'ancienne Région Limousin) n'est pas indispensable pour améliorer l'efficacité du dispositif, mais la Région Nouvelle-Aquitaine maintiendra sur son territoire un appel à projets afin d'étendre la localisation de ces partenaires. Abandon de l'appel à projets au Plateau Central au profit de contrats de territoire. Le principe de l'appel à projets initié par la programmation 2016-2018 permet notamment de repérer certaines initiatives ou secteurs prioritaires pour le Plateau Central qui n'auraient pas nécessairement émergé dans le cadre traditionnel d'un financement par conventionnement ou subvention. L'Initiative Plateau Central (plateforme de microcrédit) a été plébiscitée par la population et a reçu 700 dossiers de candidatures, ce qui s'explique notamment par les difficultés d'accès de la population au système bancaire traditionnel.
		Prolonger l'accompagnement des structures établies sur la période 2016-2018 afin de garantir leur bonne gouvernance ainsi que la professionnalisation des acteurs en ayant la charge. Ces nouvelles structures peuvent prendre le relais du repérage des initiatives locales de la Région Plateau Central préalablement assuré par un appel à projets au Burkina Faso.	Poursuite de l'accompagnement <u>en cours</u> de la Plateforme Initiatives et du réseau régional des organisations de la société civile.

		Clarifier sa position sur ses intentions de financer des infrastructures ou de l'équipement. Dans le cas où le financement de telles actions n'est pas retenu, systématisation des actions de support et de montée en capacité des acteurs pour la recherche et la sollicitation de financements pour ce type de projets. Accompagnement ciblé sur le développement de capacités en ingénierie qui pourrait être assuré soit par le Pôle Ressources, soit par un partenaire néo-aquitain sélectionné par la Région Nouvelle-Aquitaine.	Position de la Région Nouvelle-Aquitaine sur le financement définie et appliquée <u>à partir du second semestre 2019</u> : financement de l'expertise et accompagnement des acteurs dans la recherche de financement pour la réalisation des infrastructures.
	DEFINITION ET (RE)ORGANISATION DU ROLE DES ACTEURS	Déterminer les acteurs dont les actions pourraient être mises en synergie et formaliser des temps de réunion de ces acteurs (bi-annuels par exemple) organisés par la Région.	Détermination des acteurs concernés par la mutualisation et organisation de réunions de mise en synergie <u>en 2020</u> .
		Réorganiser le relais de la Nouvelle-Aquitaine au Plateau Central Intégrer le rôle clé de relais et d'appui des porteurs de projets néo-aquitains dans la fiche de poste d'une des personnes au sein du Pôle Ressources, qui soit distinctement identifiée par les partenaires néo-aquitains.	Non renouvellement du poste de VSI (Volontaire de Solidarité internationale) dans un contexte d'insécurité mais recrutement <u>en cours</u> , au sein du pôle Ressources, d'une personne chargée du relais et de l'appui des porteurs de projets néo-aquitains.
		Clarification des interactions entre les différents acteurs et du rôle de chacun d'entre eux.	Réflexions sur la clarification du rôle des acteurs et de leurs interactions en cours et mise en œuvre de <u>conventions de missions en 2020</u> . (la Région anime, le Pôle Ressources met en œuvre, le Réseau des OSC accompagne les OSC, la plateforme accompagne les entreprises...)
	VALORISATION	Etablir une plaquette de présentation des projets clés de la coopération à destination des partenaires ou partenaires potentiels (afin de les solliciter, informer, voire favoriser l'identification de synergies), mais aussi à destination des élus des deux régions souhaitant présenter cette coopération.	Plaquette prévue <u>d'ici fin 2019</u> . Réflexion plus large <u>en cours</u> sur stratégie et plan de communication.

3) Actions suite aux recommandations de l'évaluation des actions de coopération décentralisée avec la Région Itasy à Madagascar

Recommandations		Actions
GOUVERNANCE, STRATEGIE ET	Organiser un temps bilatéral de partage des conclusions de l'évaluation et de mise à jour du diagnostic partagé entre la Région Itasy et la Région Nouvelle-Aquitaine	Temps bilatéral de présentation des conclusions de l'évaluation et actualisation du diagnostic partagé réalisés <u>en juin 2019</u> lors d'une mission de terrain.
	Réécrire la convention d'accord-cadre en détaillant les engagements des signataires	Nouvelle convention cadre 2019-2021 présentée en plénière <u>en octobre 2019</u> , avec détail des engagements des signataires

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20190624-lmc1000003636-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 08/07/2019
Retour Préfecture : 08/07/2019

SUIVI ET VALORISATION	Organiser, animer et faire vivre un Comité de pilotage annuel du programme de coopération décentralisée en soumettant les arbitrages stratégiques à l'instance	Intégration de la formalisation du pilotage dans le nouvel accord-cadre <u>en octobre 2019</u>
	Mener dès à présent une étude des solutions administrative, juridique, technique et financière quant au portage des différents collaborateurs de la coopération et recenser les points forts / points faibles de chaque solution. Mener dans un second temps une étude similaire sur les postes et missions.	Travail collaboratif mené en interne <u>au 2ème semestre 2019</u> pour étudier les solutions administrative, juridique, technique et financière relative aux postes et missions.
	Mutualiser les forces et lever les freins liés à l'interconnaissance des parties prenantes en faisant animer les temps annuels de mise en commun / travail / collaboration par une personne extérieure à ce programme de coopération (chargé de mission travaillant sur un autre programme de coopération décentralisée, expertise transversale au sein de la RNA...)	Principe d'organisation de temps de collaboration entre les parties prenantes du partenariat acté et prévu pour <u>2020</u> . Les modalités d'animation de ces temps restent à définir.
	Identifier une fonction de « M. ou Mme Diagnostic partagé », lui assigner des objectifs et des moyens et l'outiller d'une part, et continuer à structurer un système de remontée des besoins du territoire pour mieux ajuster les actions d'autre part.	Recrutement <u>en cours</u> d'un.e VSI qui assumera les fonctions de réalisation du diagnostic partagé et de suivi du programme et de ses effets.
	Identifier une fonction de « M. ou Mme Suivi du programme et de ses effets », lui assigner des objectifs et des moyens et l'outiller. Poursuivre le travail engagé sur la structuration d'un système partagé de suivi du programme et de ses effets et sur un système de capitalisation/valorisation de la coopération.	
	Compléter et diffuser la présentation des actions et des acteurs du programme de coopération. Détailler les objectifs de communication pour chaque type de publics (France / Madagascar, RNA / Itasy, interne / externe, porteurs / bénéficiaires...) et prévoir une communication ad hoc pour valoriser le programme et ses résultats.	Poursuite de la réalisation d'outils de communication (plaquette sur le programme de coopération en 2018) et amélioration de la diffusion de l'information notamment pour valoriser le programme et ses résultats, <u>en cours</u> .

PILOTAGE ET DEPLOIEMENT	Appuyer la cartographie des besoins devant être réalisée par la Région Itasy, en poursuivant le travail avec la cellule SIG. Réaliser un organigramme fonctionnel de la coopération et des fiches de poste pour chaque profil, intégrant les invariants et les variants de la mission Identifier des binômes RNA / Itasy aux niveaux politique, stratégique et opérationnel et de manière thématique ; prévoir des temps réguliers d'avancement intra et inter-binômes	Poursuite du travail de cartographie <u>en cours</u> , notamment avec l'arrivée du nouvel assistant technique en juin 2019. Identification de binômes RNA / Itasy <u>en attente de l'évolution du contexte institutionnel régional à Madagascar.</u>
	Organiser, animer et faire vivre un Comité technique du programme de coopération décentralisée avec une partie transversale, une partie thématique et une partie libre pour permettre aux opérateurs d'échanger entre eux.	Organisation d'un Comité technique du programme de coopération décentralisée <u>d'ici 2020.</u>

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL REGIONAL décide :

- **De DONNER ACTE** au Président du Conseil Régional de sa communication concernant la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation de la politique régionale de coopération décentralisée en Chine, à Madagascar et au Burkina Faso.

Décision de l'assemblée plénière :

Le Président du Conseil Régional,

Donne acte



ALAIN ROUSSET